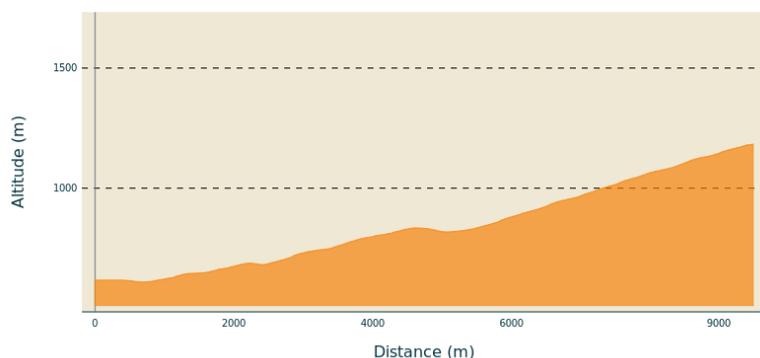


# L'ascension du Serre en Don (A/R) - VTT FFC N°2

## Rouge

VAL EYRIEUX - ACCONS

### Profil altimétrique



Altitude min 609 m Altitude max 1183 m

### Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 9.5 km

Dénivelé positif : 597 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Sommet et points de vue

Accessibilité : Recommandé pour le VAE

## Itinéraire

**Départ** : Mairie, Accons

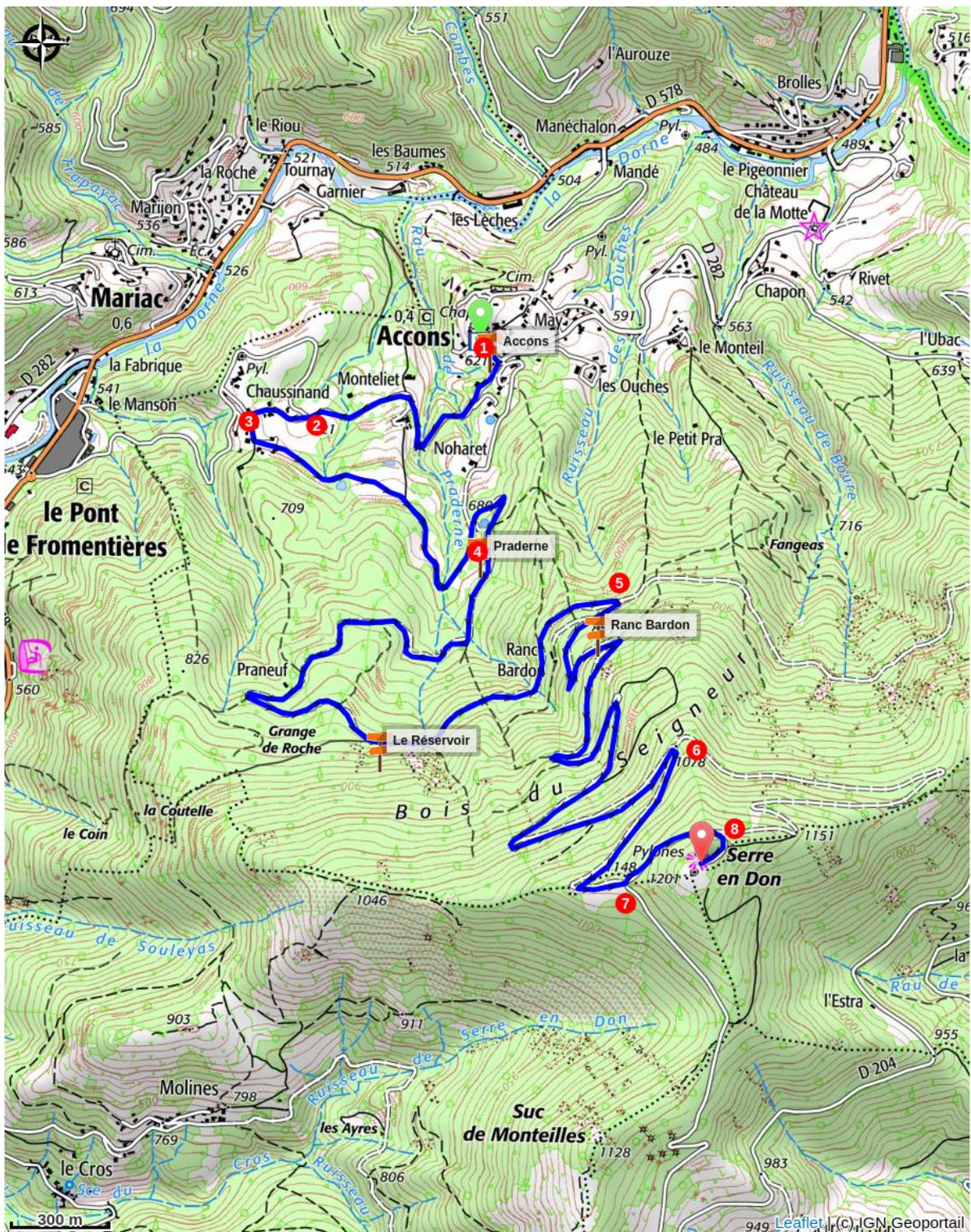
**Arrivée** : Mairie, Accons

**Balisage** : ➤ VTT Circuit local

Communes : 1. ACCONS 2. DORNAS

Suivre le balisage VTT FFC ➤ N°2 Rouge.

1. 0km : Passer devant la mairie, faire 100 m et au croisement des routes tourner à droite.
2. 1km05 : Monter la petite route à gauche.
3. 1km26 : Au hameau *Chaussinand*, tourner à gauche, faire 100 m et prendre la piste à gauche.
4. 2km41 : A l'intersection *Praderne*, prendre direction *Accons 8 km*.
5. 5km61 : Monter la piste à droite direction *Serre en Don*.
6. 8km27 : Continuer sur la piste qui fait un virage à droite.
7. 9km03 : A partir de la route goudronnée monter à gauche.
8. 9km38 : Continuer tout droit sur la route.
9. 9km55 : Au sommet faire demi-tour et redescendre par le même itinéraire.



## ⚠️ Recommandations

**Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !**

### Comment venir ?

#### Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la D578 direction Mariac, puis suivre la D282 jusqu'au village d'Accons.

#### Parking conseillé

A côté de la mairie, Accons

## Accessibilité

---



Recommandé pour le VAE